

- ÉQUIPEMENT CONCEPT -

HALLE OF SPORT



LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS
PAR TOUS LES TEMPS



Halle of sport

un équipement concept

Multisports



Multifonctions

Équipement de proximité
Préau sportif
Halle urbaine
Équipement de zone rurale

Couvert

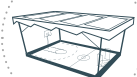
Utilisation optimisée grâce à sa protection climatique

Générateur d'électricité verte photovoltaïque

Autosuffisance énergétique et/ou commercialisation

*Éligible au programme de l'ANS**

5000 équipements sportifs de proximité
Possibilités de financement en zones QPV et ZRR
Autres financements possibles : « CD », « BT », ...



Un projet innovant

initié et conçu afin de répondre à des enjeux nationaux liés au développement du sport



Encourager la pratique d'une activité physique régulière dès le plus jeune âge afin de construire son capital physique, physiologique et psychosocial.

Les petits équipements sportifs de proximité représentent un levier indispensable pour rendre la France plus sportive et favoriser le vivre ensemble.

Répondre au déficit d'équipements sportifs de proximité notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et les Zones de Revitalisation Rurale.

Le programme « 5000 équipements sportifs de proximité » relayé par l'ANDES (Association Nationale des Élus en charge du Sport) et opéré par l'Agence Nationale du Sport décline un programme ambitieux et inédit (*200M€ d'aide de l'État de 2022 à 2024).

Innover en collaboration avec l'ensemble des acteurs du sport pour répondre aux nouvelles demandes et pratiques.

Les communes, les intercommunalités et les départements, propriétaires et gestionnaires de plus de 80% des équipements sportifs, sont au cœur du développement du sport pour tous.

L'Education Nationale souhaite démocratiser le sport à l'école primaire avec l'instauration de la loi rendant obligatoire sa pratique quotidienne.

L'application de cette loi nécessite des équipements rendant possibles les activités physiques en intérieur comme en extérieur.

Cette société propose des protections « tout temps » destinées aux espaces extérieurs accueillant des activités sportives.

Ces protections permettent d'optimiser des installations publiques et privées avec une réelle capacité d'adaptation aux demandes spécifiques.



H A L L E
OF SPORT

UNE STRUCTURE MODULABLE ET COUVERTE

Toiture photovoltaïque
Autosuffisance énergétique

Le concept

MULTIFONCTIONS

Équipement de proximité
Préau sportif
Halle urbaine
Équipement de zone rurale

MULTISPORTS

Un seul terrain,
de multiples activités

Une halle couverte permet d'éliminer une partie des conditions climatiques (pluie, humidité, soleil).

La structure standard est couronnée d'une toiture photovoltaïque fixée sur une charpente métallique portée par 4 piliers au design esthétique.

Les piliers préfabriqués contiennent toutes les alimentations nécessaires aux pratiques futures. Ils sont ancrés sur massifs bétons terrassés et reliés par la dalle qui porte le sol sportif adapté au caractère multisport de la halle.

Le toit photovoltaïque génère de l'électricité vouée à être commercialisée et/ou autoconsommée.

La standardisation du produit permet de proposer un prix intégrant toutes les solutions techniques avec un déploiement et des formalités simples ainsi qu'un prix attractif.

En milieu scolaire, la halle peut accueillir une classe de 30 élèves évoluant dans le cadre d'une activité physique dirigée. Chacun doit disposer de 3m² ce qui conduit à des dimensions de 12 mètres de long et 8 mètres de large soit 96m² et 100m² avec gouttières extérieures. L'équipement intègre parfaitement la fonction de préau sportif.

Dans les quartiers urbains ou envisagé comme équipement sportif en zones rurales, la superficie de l'installation peut être portée à 150m² (15x10) en rappelant que la structure peut alors servir de véritable lieu d'animation diurne voire nocturne.

Un panier de basket fixe s'intègre à la structure et permet d'envisager la pratique d'entraînement au Street basket et au Basket 3x3 (futur sport olympique). Il est rappelé que règlementairement la pratique de cette discipline impose 165m² (15x11) : une option qui reste envisageable.

Le traçage au sol et des équipements simples à installer permettent la pratique d'autres sports : Badminton, Tennis, Football et Ping-pong.

Un caisson de rangement du matériel de gymnastique étanche peut être livré en option.

Possibilités de *financement*

	Halle 100m2	Halle 150 m2
Total (à partir de)	225 000*	315 000*
Subvention Plan 5000	135 000	189 000
Part solaire / Emprunt	50 000	75 000
Reste à financer	40 000	51 000



Recettes d'investissement

L'installation photovoltaïque - dans le cadre d'une réinjection au réseau et d'un ensoleillement moyen régional de 1500 heures/an - produit une recette moyenne de **5000€/an** dans le cas de la halle de 100 m2. Cette recette représente alors une annuité de remboursement d'un emprunt financier spécifique de 50 000€ pour un prêt d'une durée de 15 ans au taux de 1,5% par an.

Dans le cas de la halle de 150 m2, la recette s'élève alors à **7500€/an** ce qui représente l'annuité de remboursement d'un emprunt spécifique de 75 000€. La durée d'amortissement est logique pour une centrale photovoltaïque.

Dans le cadre d'une autoconsommation totale ou partielle, cette recette représente une économie d'éclairage de la structure pour la collectivité.

Plan « 5000 équipements de proximité »

Cette installation correspond aux critères du plan « 5000 équipements de proximité » lancé par le gouvernement et opéré par l'Agence Nationale du Sport.

En zones QPV et ZRR, un financement moyen de 60% est donc négociable.

En dehors de ces zones, une négociation doit être engagée avec les régions et les départements sur la base de l'intérêt de cet équipement.

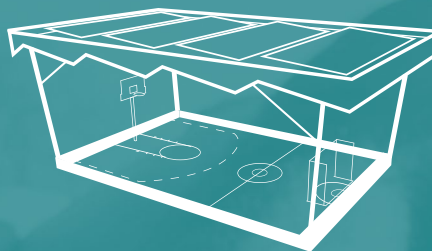
Le financement minimum de 20% par le Maître d'Ouvrage est appliqué.

*Ce prix comprend l'ingénierie, la halle métallique équipée, les VRD de pose sur sol homogène, la dalle béton et les ancrages de poteaux, la fourniture et pose des panneaux photovoltaïques, les branchements ENEDIS, les traçages et matériels sportifs.



- ÉQUIPEMENT CONCEPT -

HALLE OF SPORT



Stéphane FRANCHINI
06 01 19 47 26
s.franchini@acti-seillier.com

ACTI DEVELOPPEMENT
127, avenue Marcel BERRE
83500 La Seyne-sur-Mer

Jean-Pierre GIANNOLI
06 60 58 12 03
jp.giannoli@acti-seillier.com

www.halleofsport.com